

10.06.2013 – 14:55 Uhr

Centrale hydroélectrique sur le Laubegg / Décision positive du Tribunal fédéral

Bern (ots) -

La société Simmentaler Kraftwerke AG (SKW), une filiale de BKW SA, prend connaissance avec satisfaction de la décision du 30 mai 2013 du Tribunal fédéral de rejeter le recours déposé par la fédération de la pêche de Spiez contre la construction d'une centrale hydroélectrique sur les chutes d'eau du Laubegg à Boltigen. La concession et le permis de construire déjà octroyés en 2010 par le Conseil-exécutif du canton de Berne sont ainsi entrés en force.

La société Simmentaler Kraftwerke commencera les travaux préparatoires en juillet 2013. La construction de la nouvelle centrale, qui durera deux ans et demi environ, coûtera près de 20 millions de CHF. Avec une production annuelle moyenne de 12,5 GWh, la nouvelle installation couvrira les besoins en électricité de près de 2500 ménages avec une source d'énergie locale et non émettrice de CO2. La centrale du Laubegg contribuera ainsi à garantir un approvisionnement en électricité écologique et rentable dans la région.

- La société Simmentaler Kraftwerke AG

L'entreprise Simmentaler Kraftwerke AG, dont le siège est à Erlenbach, exploite les eaux du Simmental et du Diemtigtal ainsi que celles des lacs de Stocken. Elle est détenue par BKW (actionnaire majoritaire), par la société électrique Stockenseen-Simme ainsi que par des communes et des particuliers. BKW assure la gestion commerciale et l'exploitation de l'installation, et prélève la totalité de l'électricité produite, dont 70% sont directement utilisés dans le Simmental.

Contact:

Service de presse SKW c/o BKW SA
Tél. 031 330 51 07
Fax 031 330 50 97

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100739312> abgerufen werden.